

Plan d'action

du Plan directeur du réseau cyclable

Introduction

Le vélo est considéré comme un mode de déplacement à part entière. Pour cette raison, le développement du réseau utilitaire sera traité en priorité, en fonction des besoins des usagers.

La Ville s'est fixée pour objectif de tripler d'ici 10 ans la part modale du vélo, ce qui devrait porter l'usage du vélo à 5 % de tous les modes de déplacement durant la période d'ouverture du réseau (du 1^{er} mai au 31 octobre) et à 3 % en moyenne annuelle d'ici 2018.

Le plan d'action énonce les priorités d'intervention, un échéancier à court et long terme et un budget de mise en œuvre qui sera détaillé par périodes de trois ans.

La Ville souhaite investir 40 M\$ sur 10 ans pour mettre en œuvre le plan d'action du PDRC. Durant cette période, un montant de 2 M\$ sera inscrit annuellement aux programmes triennaux d'immobilisations au titre du PDRC. À cette inscription récurrente s'ajouteront annuellement les projets spéciaux qui font l'objet d'inscriptions particulières.

La Ville constituera une Table de concertation sur l'usage du vélo qui, à l'instar de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle, aura un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville de Québec.

Cette Table, présidée par un élu, sera composée de représentants des organismes de promotion de l'usage du vélo, des partenaires publics et privés à la mise en œuvre du PDRC ainsi que de plusieurs Services et des Arrondissements.

1. Le budget de mise en œuvre 2009-2010-2011

Pour la première période triennale de mise en œuvre du plan d'action, le budget 2009-2010-2011 est composé comme suit :

Inscriptions existantes au PTI 2007-2008-2009

Réseau cyclable 2007	1 500 000 \$
Réseau cyclable 2008	1 100 000 \$
Piste Pierre-Bertrand	1 950 000 \$
Piste Parc-Technologique	450 000 \$
TOTAL	5 000 000 \$

Inscriptions prévues au PTI 2009-2010-2011

Réseau cyclable 2009	2 000 000 \$
Réseau cyclable 2010	2 000 000 \$
Réseau cyclable 2011	2 000 000 \$
Lien mécanique	3 000 000 \$
TOTAL	9 000 000 \$

2. Les programmes de financement en 2009-2010-2011

- Le programme d'aide gouvernementale aux modes de transports alternatifs à l'automobile (PAGMTAA, 2007-2011)
- Le programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP)
- Le Fonds municipal vert
- le Diagnostic résidentiel d'Hydro-Québec

Subventions maximales auxquelles la Ville est éligible en 2009-2010-2011

PAGMTAA 2009	2 400 000 \$
PAGTCP 2009	950 000 \$
Fonds municipal vert	400 000 \$
PAGMTAA 2010	1 000 000 \$
PAGMAAA 2011	1 000 000 \$
Hydro-Québec	800 000 \$
TOTAL	6 550 000 \$

Pour la période 2009-2010-2011, l'investissement total maximal de la Ville serait de 20 550 000 \$ avec ses partenaires publics et privés.

3. Les principaux projets à réaliser en 2009-2010-2011

Toutes les propositions d'intervention sont inscrites par type de voie et par ordre de priorité dans l'Annexe au plan d'action.

En 2009-2010-2011, les principaux projets suivants pourront être réalisés dans le cadre du budget triennal de mise en œuvre du plan d'action :

Corridors

- Axe René-Lévesque
- Axe Hochelaga/Neilson
- Axe Père-Lelièvre
- Axe Pierre-Bertrand
- Axe Lebourgneuf/de l'Atrium
- Boulevard du Parc-Technologique
- Corridor du Littoral (Ross-des Hôtels et cour de triage CN)
- Axe Chaudière/Blaise-Pascal
- Axe Capitaine-Bernier/Blaise-Pascal
- Boulevard des Chutes

Promenades

- Odette-Oligny/Claude-Jutra
- du Mont-Bélair/de la Montagne Ouest
- Boulevard du Lac
- Route Jean-Gauvin

Liens de quartier

66 km de voies cyclables, soit plus de 50 % des liens de quartier projetés.

Autres projets

- Casiers à vélos aux terminus du RTC
- Supports à vélos sur les bus articulés du RTC
- Lien mécanique du secteur Dufferin/Montmorency
- Étude de faisabilité d'un service de vélo en libre service

4. La Table de suivi de mise en œuvre du plan

Elle sera constituée des membres suivants :

- Ministère des transports du Québec, Direction de la Capitale-Nationale
- Ministère des Affaires municipales et des Régions, Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme DATU
- Commission de la Capitale nationale du Québec
- SAAQ, Recherche en sécurité
- Parcs Canada
- Réseau de transport de la Capitale
- Office du tourisme et des congrès
- Université Laval
- Société des traversiers du Québec
- Centres local de développement de Québec
- Vélo Québec
- Promo-Vélo
- Mobili'T
- Services et Arrondissements :
 - tous les Arrondissements
 - Ingénierie
 - Police
 - Gestion des immeubles
 - Environnement
 - Loisirs, sports et vie communautaire

# Action	Action	Étape	Financement			Montant en \$	Mise en œuvre			Commentaires
			Provenance				Concept	Négociation	Réalisation	
			PTI-AT	Opération	Autre					
A1	Améliorer la sécurité aux intersections des bandes cyclables avec d'autres voies de circulation par le marquage rapproché aux intersections et le sas-vélo, un contrôle accru du respect du code de la sécurité routière par tous les usagers et l'ajout de feux cyclistes là où ils sont requis.	1. Appliquer le marquage aux intersections dangereuses identifiées par la Division du transport selon les nouvelles normes du MTQ.	X	X		à évaluer	2008	-	récurrent	Première phase de marquage d'intersections identifiées sur le réseau existant.
		2. Ajouter les panneaux et signaux d'arrêt aux intersections dangereuses identifiées par la Division du transport.		X		-	2008	-	2009	Première phase de correction de la signalisation d'intersections sur le réseau existant.
		3. Réaménager les intersections devant faire l'objet d'une modification de géométrie selon les projets de réfection des infrastructures du Service de l'ingénierie	X			à évaluer	2008	-	récurrent	
A2	Augmenter le contrôle aux intersections du respect du virage à droite au feu rouge par les automobilistes.	Mettre en place un contrôle de police aux intersections identifiées par la Division du transport.		X		-	-	-	2008	Tâche récurrente à ajouter au plan de travail du Service de police.
A3	Renforcer le marquage des chaussées désignées.	Modifier le marquage des chaussées désignées selon les nouvelles normes du MTQ.		X	X	à évaluer	2008	-	2009	50 km linéaires de chaussées existantes à mettre aux normes du MTQ. La subvention peut être accordée après la réalisation des travaux.
A4	Remplacer en priorité les bandes cyclables bidirectionnelles par des bandes unidirectionnelles, tel que prévu selon les nouvelles normes du MTQ.	1. Analyser les bandes bidirectionnelles du réseau existant au cas par cas.	X	X	X	à évaluer	2008	-	2009	Première phase : changement de marquage des bandes bi en bandes unidirectionnelles là où les conditions le permettent, 28 km de bandes cyclables bidirectionnelles existantes à changer.
		2. Remplacer le marquage des bandes bidirectionnelles en bandes unidirectionnelles ou changer de type de voie.	X			à évaluer	2009	-	à déterminer	
A5	Sensibiliser la population au code de la sécurité routière et accompagner les campagnes nationales sur la sécurité à vélo par des initiatives terrain avec Vélo-Sécur.	1. Étendre le projet pilote dans Cap-Rouge de sensibilisation au respect des règles de sécurité routière à l'ensemble du territoire.		X	X	à évaluer	2007	-	récurrent	Bilan final du projet pilote de Cap-Rouge prévu à l'été 2008.
		2. Étendre le mandat de Vélo-Sécur aux voies cyclables situées sur la voie publique.				à évaluer	2009	2009	2010	Une proposition d'extension du mandat de Vélo-Sécur est actuellement en cours d'étude. Elle doit être validée par les Arrondissements et le Service de Police de la Ville.
A6	Traiter en priorité le nettoyage et la réparation des voies cyclables, notamment le remplacement des grilles de puisards dangereuses.	1. Avancer la période de nettoyage des voies cyclables.		X		-	-	-	récurrent	
		2. Intégrer les modèles de grilles de puisards "bienvenues aux cyclistes" dans tout projet de réfection de rue ou d'aménagement d'une nouvelle rue.	X			à évaluer	-	-	récurrent	
A7	Vérifier la conformité aux normes du MTQ de signalisation lors de chantiers routiers.	Contrôler l'installation des panneaux de contournement d'un chantier sur une voie cyclable en conformité avec les normes du MTQ.		X		-	-	-	récurrent	
A8	Renforcer les mesures visant la modération de la circulation, le contrôle de la limite de vitesse automobile et le meilleur partage de la voie publique par tous les usagers.	1. Identifier les rues nécessitant des mesures et des aménagements impliquant le ralentissement de la vitesse automobile.	X	X	X	à évaluer	-	-	récurrent	Compiler les plaintes saisies dans le système RMS relatives à la vitesse de circulation dans les artères municipales.
		2. Aménager en priorité les rues situées sur un parcours scolaire.	X	X	X	à évaluer	-	-	récurrent	Évaluer les propositions d'intervention des plan de gestion des déplacements réalisés dans le cadre du programme "À l'école à pied à vélo".

# Action	Action	Étape	Financement			Montant en \$	Mise en œuvre			Commentaires
			Provenance				Concept	Négociation	Réalisation	
			PTI-AT	Opération	Autre					
A9	Favoriser la mixité des usagers de la voie publique par l'aménagement d'espaces partagés sur certaines rues ou secteurs ciblés.	1. Analyser les secteurs potentiels d'aménagement de chaussées ou d'espaces partagés.		X		-	-	-	récurrent	
		2. Réaliser un ou des projets pilotes et évaluer l'opportunité d'étendre les concepts des projets pilotes à d'autres rues.	X			à évaluer	-	-	à déterminer	Une piste cyclable sur rue sera aménagée sur la rue Careau et une section de la rue de la Tourelle seront aménagées en chaussée partagée en 2009.
A10	Promouvoir le port du casque.	Intégrer ce thème de campagne dans le plan de communication visant la promotion de l'usage du vélo.		X		-	-	-	récurrent	Ce mandat relève principalement de la SAAQ. Ce thème sera ajouté au plan de communication sur l'usage du vélo.
A11	Ajouter des supports à vélos aux entrées des équipements publics et dans les rues commerciales ou de services qui n'en sont pas pourvues.	Installer les nouveaux supports à vélo sur la voie publique et aux abords des équipements municipaux selon les besoins définis par les arrondissements.	X		X	à évaluer	2008	-	2009	40 supports à vélo demandées par les arrondissements en 2007 pour 280 places de stationnements.
A12	Installer des cases, des locaux à vélos ou des vélostations dans les lieux d'emploi et d'études.	1. Identifier les sites potentiels d'aménagement de cases, de locaux à vélos et de vélostations en fonction de la demande.	X			à évaluer	2009	-	à déterminer	Le projet de "guide de stationnement à vélo" propose des nombres minimum de cases de stationnement pour chaque type d'usage.
		2. Aménager un projet pilote de vélostation au centre-ville ou dans un centre majeur d'activité.	X			à évaluer	-	-	à déterminer	Ce projet doit être évalué conjointement au projet d'installation de cases à vélos aux terminus et points de correspondance du RTC.
A13	Inclure des normes et le guide technique d'aménagement de stationnements à vélos dans le nouveau règlement de zonage de la Ville.	1. Valider le projet de guide de stationnements vélo par les services et les arrondissements.		X		-	2007	-	2009	
		2. Diffuser le guide aux promoteurs et aux gestionnaires d'immeubles.		X		-	-	-	2009	
A14	Encourager les propriétaires et gestionnaires d'immeubles existants à aménager des stationnements à vélos.	1- Inclure les travaux d'aménagement d'un local à vélo dans le Programme Rénovation Québec.	X	X		à évaluer	2007	2007	récurrent	
		2- Créer un programme Ville pour les secteurs et les types de bâtiments non couvert par le PRQ.	X			à évaluer	2009	-	à déterminer	Un programme pilote de soutien financier à l'installation de locaux à vélo pourra être mis en place dans le centre d'affaires de la Basse-Ville.
A15	Promouvoir le burinage des vélos.	Augmenter l'objectif de vélos burinés annuellement par Vélo-Sécur sur les corridors cyclables.		X		-	-	-	2009	Vélo-Sécur offre le burinage de façon ponctuelle de différentes façons : lors d'activités de sensibilisation ou de projets d'équipe et sur les Corridors du Littoral et des Cheminots. En moyenne 300 burinages sont effectués annuellement. Le burinage des vélos sera ajouté comme thème de campagne au plan de communication sur l'usage du vélo.
A16	Doubler le kilométrage de voies cyclables selon les propositions d'intervention définies dans les cartes 2 à 6.	Voir l'annexe des propositions d'intervention et les cartes 2 à 6 du PDRC.	X		X	-	-	-	-	
A17	Étudier les sites potentiels d'implantation de liens mécaniques accessibles aux cyclistes, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite sur les falaises et aménager un projet pilote entre la Haute-Ville et la Basse-Ville dans le secteur des bretelles Dufferin-Montmorency.	1. Évaluer les sites potentiels d'implantation de liens mécaniques.		X	X	-	2008	-	-	
		2. Aménager un projet pilote dans le cadre du projet de lien entre la rue Saint-Vallier Est et l'Espace Robert-Lepage.	X		X	3 000 000,00	2008	2009	2010	Projet de lien mécanique entre les bretelles Dufferin-Montmorency inscrit au PTI 2009-2010-2011.

# Action	Action	Étape	Financement			Montant en \$	Mise en œuvre			Commentaires
			Provenance				Concept	Négociation	Réalisation	
			PTI-AT	Opération	Autre					
A18	Ajouter des dalots dans les escaliers reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville.	1. Identifier les escaliers pouvant recevoir des dalots sur les parcours cyclables existants.		X		à évaluer	2009	-	2009	projets à évaluer au cas par cas.
		2. Intégrer des dalots sur les escaliers reliant des voies cyclables projetées.	X			à évaluer	-	-	récurrent	
A19	Harmoniser la période d'ouverture du réseau cyclable du 1er mai au 31 octobre.	Intégrer la nouvelle période d'ouverture harmonisée du réseau cyclable dans le nouveau règlement de circulation de la Ville.		X		-	2007	-	2009	
A20	Uniformiser le niveau d'entretien et de service sur le réseau cyclable en tenant compte de la durée de vie utile des infrastructures cyclables.	1. Appliquer le contrôle annuel du réseau cyclable existant à l'aide d'une grille uniformisée d'entretien du réseau cyclable.	X	X		à évaluer	2008	-	récurrent	
		2. Prévoir un budget annuel de travaux de réparation majeurs des voies cyclables au Programme triennal d'immobilisation.	X		X	à évaluer	-	-	récurrent	10 % du budget annuel du réseau cyclable inscrit au PTI pourrait être destiné, selon les propositions des arrondissements, à des interventions d'aménagement en complémentarité aux projets de réfection du Service de l'ingénierie. Le Service des Loisirs reçoit une subvention du MTQ pour l'entretien de la Route verte.
A21	Prendre en compte la présence de voies cyclables parmi les critères déterminant les priorités de réfection des chaussées.			X		-	-	-	récurrent	Les projets inscrits au PTI par le Service de l'ingénierie tiennent compte des propositions d'intervention du PDR. Ce critère doit être confirmé comme une priorité d'inscription au PTI par les arrondissements.
A22	Installer des supports à vélo sur des lignes d'autobus ciblées.	1. Poursuivre avec le RTC le plan d'installation de supports à vélo sur ses autobus.			X	à évaluer	2008	-	-	Les premiers bus articulés munis de supports à vélo seront mis en service sur les lignes 800 et 801.
		2. Installer 62 supports à vélos sur les bus articulés des Métrobus.	X		X	à évaluer	2009	2009	2010	
A23	Installer des stationnements vélo longue durée aux terminus et aux pôles intermodaux du réseau de transport en commun dans le cadre d'un forfait vélo-bus.	Installer des cases à vélo aux terminus des Métrobus et des lignes Express.	X		X	à évaluer	2008	2008	2009	L'installation de 100 casiers à vélos longue durée est planifiée par la Division du transport et le RTC sur son réseau.
A24	Mettre en place un service de vélo en libre service	1. Étude de faisabilité pour l'implantation d'un service de vélo en libre service.			X	400 000,00	2009	-	2009	
		2. Mise en œuvre du service par un gestionnaire privé ou public.	X		X	à évaluer	2009	2009	2010	
A25	Inciter les compagnies de transport interurbain, de taxi, de location d'auto et d'auto-partage à offrir un service et des forfaits répondant aux besoins des cyclistes.	Négocier des ententes d'offre de service de transport de vélos avec les compagnies de transport urbain et de location d'auto desservant le territoire de la ville.		X		-	-	-	-	
A26	Améliorer les indications d'itinéraires sur la voie publique et afficher les plans du réseau cyclable aux principaux accès et intersections du réseau.	1. Élaborer un plan de signalisation pour l'ensemble du territoire.	X			à évaluer	-	-	récurrent	
		2. Mettre à jour la signalisation sur les parcours continus existants.	X		X	à évaluer	-	-	à déterminer	La mise à jour du plan de signalisation de la Route verte est terminée. La mise à jour de l'installation des panneaux sera complétée en 2009.
		3. Installer des panneaux de signalisation d'itinéraire sur tout nouveau parcours continu non signalé.				à évaluer	-	-	récurrent	

# Action	Action	Étape	Financement				Mise en œuvre			Commentaires
			Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation	Réalisation	
			PTI-AT	Opération	Autre					
A27	Créer un outil intégré de gestion des déplacements (trip planner) incluant les déplacements à vélo en collaboration avec le RTC.	Intégrer les informations sur les trajets à vélo complémentaires au réseau de transport en commun dans le "trip planner" du RTC.		X	X	à évaluer	2009	2008	2010	Le calculateur d'itinéraire en bus et à pied du RTC sera mis en ligne en octobre 2008.
A28	Élaborer un plan de communication visant la promotion de l'usage du vélo.			X		-	2009	-	2009	Actuellement la communication et le marketing ciblant la clientèle touristique est assurée par l'Office du tourisme tandis que l'information et la communication qui ciblent la population de Québec sont assurés par le Service des communications. La stratégie de communication doit tenir compte de ces deux types de clientèles.
A29	Participer aux événements cyclistes et bienvenus aux cyclistes organisés sur le territoire de la ville, notamment le salon Info-Vélo.	1. Poursuivre la participation annuelle de la Ville au Salon Info-Vélo de Québec.		X		-	-	-	récurrent	La Ville a participé au Salon Info-Vélo de Québec pour la première fois en mars 2008.
		2. Intégrer un budget de soutien aux événements cyclistes au plan de communication visant la promotion de l'usage du vélo.		X		-	-	-	récurrent	
A30	Encourager les entreprises privées et publiques de Québec à adopter un programme-employeur.	Appuyer la campagne d'information du MTQ sur l'offre de subvention à la création d'un programme employeur dans les entreprises dans le cadre du PAGMTAA 2007-2011.			X	30 000,00	2007	2008	2008	La Ville a déjà commandé à Mobili'T une analyse des besoins en déplacements adressé à 450 employés travaillant à l'hôtel de ville, au 2 rue Pierre-Olivier-Chauveau et à l'édifice La Fabrique dans le cadre du "programme employeur". Le MTQ subventionne les entreprises qui souhaitent se doter d'un programme-employeur dans le cadre du PAGTMAA 2007-2011.
A31	Appuyer le Programme « Mon école à pied, à Vélo! ».			X		20 000,00	2006	-	récurrent	Projet pilote en cours de mise en œuvre par l'organisme Promo-Vélo dans 4 écoles de la CS de la Capitale-Nationale. En 2007, 7 écoles de Québec se sont ajoutées dans Québec et 6 ou 7 nouvelles écoles doivent s'ajouter pour l'année scolaire 2008-2009.
A32	Faire connaître Québec comme destination cyclotouristique de premier plan au Québec.				X	-	2007	-	récurrent	voir A28
A33	Encourager la promotion d'activités touristiques à vélo.			X		-	2007	-	récurrent	voir A28
A34	Poursuivre les commandites aux événements cyclistes et favoriser la tenue d'événements bienvenus aux cyclistes.			X		à évaluer	2007	-	récurrent	voir A28
A35	Aménager des sentiers de vélo de montagne.	Encadrer l'aménagement d'un sentier de vélo de montagne tel que prévu dans le plan directeur du Mont Bélair.			X	-	-	-	récurrent	L'aménagement des sentiers de vélo de montagne est à la charge des associations cyclistes.

Annexe

Propositions d'intervention du Plan directeur du réseau cyclable

Critères d'évaluation des priorités d'intervention

Les priorités qui portent sur la réalisation des projets de voies cyclables ont été définies selon sept critères. Ceux-ci sont énoncés sous formes de questions. Chaque réponse est évaluée sur une échelle de valeur pondérée :

1. Le projet est-il un corridor, une promenade ou un lien de quartier ?

Une valeur plus importante est attribuée au corridor compte tenu, d'une part, qu'il a la double vocation utilitaire et récréative et d'autre part, qu'il constitue la structure du réseau global.

2. Le projet dessert-il un ou plusieurs générateurs de déplacements suivants : équipement public, parc, établissement d'enseignement, pôle d'emploi ou d'études identifié, artère commerciale, noyau de quartier ou terminus du RTC ?

Les générateurs de déplacements identifiés proviennent de plusieurs sources, notamment les centres majeurs d'activités et principaux secteurs d'emplois identifiés au PDAD, les commerces identifiés par le Service du

3. Le projet vient-il relier deux voies cyclables existantes, désenclaver un secteur isolé ou boucler un projet déjà amorcé ?

4. Le projet nécessite-t'il l'enlèvement de places de stationnement automobile ?

5. Le projet nécessite-t'il des travaux spécifiques d'aménagement ou de réfection de la voie publique ?

6. Le projet répond-il à une exigence de sécurité sur une voie cyclable existante ou viendrait-il améliorer la sécurité sur une voie sans aménagement cyclable?

7. Y'a-t'il une opportunité de réaliser le projet compte tenu des travaux d'infrastructures prévus aux PTI ou des études de requalification urbaine prévus au PDAD ?

Les études de requalification urbaine prévues au PDAD sont les Programmes particuliers d'urbanisme (P.P.U.), les Plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.), le Plan vert, bleu et blanc (P.V.B.B.) et les grandes artères

Compte tenu que plusieurs projets doivent être réalisés dans le cadre de travaux de réaménagements planifiés par d'autres Services de la Ville, l'estimation du financement de ces projets sera

ANNEXE
Propositions d'intervention

Abréviations :
 CD : chaussée désignée
 BC : bande cyclable
 PC : piste cyclable
 PTI-AT : programme triennal d'immobilisation du Service de l'aménagement du territoire
 PTI-ING : programme triennal d'immobilisation du Service de l'ingénierie

réalisation 2009

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement			Mise en œuvre			Commentaires	
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition		Travaux
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
1	Corridor	Axe René-Lévesque	Université Laval/Honoré-Mercier	1	Chaussée désignée sur Gariépy, bande cyclable sur du Bon-Air et bande mixte bus+vélo sur René-Lévesque	300	4070		4370	X		X	1 000 000,00	2008		2009	Voies réservées séparées ou mixtes bus et vélo
2	Corridor	Axe R.-Bourassa - Chèvremont - boul. Central		1	phase 1 : piste cyclable sur les terrains du MTQ, entre le boul. Central et boul. du Versant Nord			1325	1325	X	X	X	à évaluer	2008	2007	à déterminer	intégrée au projet de réfection de l'échangeur Robert-Bourassa, échéance avant 2012, négociations en cours avec le MTQ
					phase 2 : bandes cyclables et chaussée désignée sur le boulevard Central entre Robert-Bourassa et Père-Lelièvre	445	850		1295	X			0,00		-	à déterminer	à réaliser après l'achèvement de la phase 1
					phase 3 : piste cyclable sur Robert-Bourassa Sud entre chemin Sainte-Foy et boulevard Laurier et jonction avec Chèvremont	500	215	1475	2190	X	X		à évaluer			à déterminer	intégré au projet de transformation de l'autoroute en boulevard urbain (artère de consolidation du PDAD), PPU en cours plateau Sainte-Foy (resp. Denis Jean)
3	Corridor	Axe Hochelaga - Neilson	de Robert-Bourassa à chemin Saint-Louis	1	phase 1 : bandes cyclables sur Hochelaga, entre Lavigerie et Rochebelle		215		215	X	X		0,00		-	2009	travaux en cours, marquage à compléter en 2008
					phase 2 : bandes cyclables de Germain-des-Prés à route de l'Église		215		215	X	X		à évaluer		-	2009	inscrit au PTI ingénierie, bandes cyclables à évaluer
					phase 3 : bandes cyclables de Germain-des-Prés à Jean-de-Quen		465		465	X	X		à évaluer			2009	inscrit au PTI ingénierie à évaluer
					phase 4 : bandes cyclables de route de l'Église à Lavigerie et de Rochebelle à Dijon à évaluer			2120		2120	X					à déterminer	voir le PTI ingénierie pour l'échéance définitive
4	Corridor	Axe Laurier Ouest	de Lavigerie à Charles-Huot	1	Piste cyclable			1950	1950	X		à évaluer			à déterminer	à réaliser dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue Laurier et du PPU de Sainte-Foy	

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires	
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux		
										PTI-AT	PTI-ING	Autre						
5	Corridor	Avenue Chauveau	Patrimoine-Mondial à avenue Borduas	1	phase 1 : piste cyclable avenue Chauveau, entre de l'Amazone et de l'Ormière			470	470	X			300 000,00	2007		2008	inscrit au PTI 2007-2009 Aménagement du territoire (731035-V) et au PTI ingénierie 2008	
					phase 2 : piste cyclable entre de l'Ormière et Saint-Jacques							X	X	à évaluer			à déterminer	corridor E-O principal des Rivières et de la Haute-Saint-Charles, échéance à confirmer en fonction des projets planifiés par le Service de l'ingénierie
					phase 3 : piste cyclable entre de l'Aube et Borduas							X	X	à évaluer			à déterminer	échéance à confirmer en fonction des projets planifiés par le Service de l'ingénierie
					phase 4 : piste cyclable entre Panama et Patrimoine-Mondial							X	X	à évaluer			à déterminer	remplacement de la bandes cyclables existante
6	Corridor	Axe est-ouest / Corridor des Beauportois - Charlesbourg/Corridor des Cheminots	Paul-Comtois au camping Beauport (par 76e Rue, 79e Rue, du Vignoble, Corridor des Beauportois)	1	phase 1 : piste cyclable 76e Rue Est, terrains CEGEP et chaussée désignée 79 Rue Est	1000		285	1285	X	X		à évaluer			à déterminer	négociations avec le CEGEP de Limoilou à engager	
					phase 2 : piste cyclable entre la rue du Vignoble et le corridor des Beauportois et chaussée désignée rue du Vignoble	1250		800	2050	X	X		à évaluer			à déterminer	négociations à engager avec Hydro-Québec pour l'utilisation de leur emprise	
					phase 3 : chaussée désignée rue Paul-Comtois	1170			1170	X			à évaluer			à déterminer	acquisition du lot au sud de Doucet dans l'axe de Paul-Comtois et aménagement d'une piste reliant le Corridor des Cheminots, échéance à confirmer	
					phase 4 : piste cyclable sur Louis XIV et bande cyclable sur Victor-Delamare			100	800	900	X			à évaluer			à déterminer	
7	Corridor	Axe Père-Lelièvre / W.-Hamel	Rue Proulx à chemin d'accès dépôt à neige Michelet	1	phase 1 : bandes cyclables à uniformiser à 1.5 m sur Père-Lelièvre de Pépin à Central			745	745	X	X		à évaluer	2008		2009	inscrit au PTI ingénierie, marquage à réaliser	
					phase 2 : bandes cyclables à uniformiser à 1.5 m (total)			5435	5435	X	X		à évaluer	2008		2009	inscrit au PTI ingénierie 2009 de l'Âtre à Neuvialle, marquage à réaliser	
8	Corridor	Charlesbourg ouest - Limoilou	Rue de la Faune au Parc Cartier-Brébeuf	1	phase 1 : chaussées désignées sur des Pinsons et des Fauvettes	1315			1315	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
					phase 2 : bandes cyclables sur du Colisée et 3e Avenue Ouest			825	825	X			à évaluer	2008	-	à déterminer	bandes cyclables à évaluer	
					phase 3 : piste cyclable dans le Parc Cartier-Brébeuf				295	295	X			à évaluer	2007	2007	à déterminer	négociations à engager avec Parcs Canada pour l'aménagement du lien manquant dans le parc Cartier-Brébeuf, la piste est financée par la Ville.
					phase 4 : piste cyclable entre de la Faune et des Pinsons et chaussées désignées sur du Daim et des Faisans	1160		1200	2360	X	X		à évaluer	2007		à déterminer	négociations à reprendre avec le nouveau propriétaire du golf	
9	Corridor	8e Avenue	24e Rue à rivière Saint-Charles	1	bande cyclable bidirectionnelle à transformer en bandes unidirectionnelles			2100	2100	X			à évaluer	2008	-	à déterminer	récurgence d'accidents cyclistes, artère à sécuriser et à mettre aux normes du MTQ	

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
10	Corridor	Pierre-Bertrand	Boul. Hamel à Corridor des Cheminots	1	phase 1 : piste cyclable boul. Pierre-Bertrand entre Hamel et Lebourgneuf			3370	3370	X	X		1 950 000,00	2007	-	2009	projet intégré à l'étude de requalification du boulevard
					phase 2 : piste cyclable entre Lebourgneuf et le Corridor des Cheminots			1385	1385				à évaluer	2007	-	à déterminer	
11	Corridor	Axe Lebourgneuf / Atrium	Boulevard Saint-Jacques à la 4e Avenue Est / Corridor des Cheminots	1	piste cyclable sur de l'Atrium, 57e et 4e Avenue			786	786	X	X		à évaluer	2006	-	2009	bouclage du corridor Lebourgneuf
12	Corridor	Axe Saint-Jacques / Neuvielle (au sud de Chauveau) / Jacques-Crèpeault	Chauveau à boul. du Parc Technologique (par Parc Les Saules / J.-Crèpeault)	1	phase 1 : piste et passerelle cyclable dans le parc des Saules			700	700	X			à évaluer			à déterminer	valider avec le Service de l'environnement l'aménagement d'une passerelle cyclo-pédestre dans le parc
					phase 2 : chaussées désignées sur Foucault, Paquet et Jacques-Crèpeault	800			800	X			à évaluer			à déterminer	marquage à réaliser après l'achèvement de la phase 1
13	Corridor	Axe nord-ouest / sud-est (Val-Bélair - Parc Technologique)	du boul. Pie-XI au Parc Technologique (par boul. Couture, Armand-Viau)	1	phase 1 : piste cyclable sur le boulevard du Parc Technologique, entre Jacques-Crèpeault et Père-Lelièvre			825	825	X	X		à évaluer	2008	2008	à déterminer	négociation à engager avec Hydro-Québec pour le tronçon Jacques-Crèpeault/Père-Lelièvre
					phase 2 : piste cyclable sur le boulevard du Parc Technologique, entre Einstein et Watt			2385	2385			X	433 100,00	2008	-	2009	inscrit au PTI du Service du développement économique
					phase 3 : piste cyclable sur Armand-Viau et de l'Auvergne et bandes cyclables sur Point-du-Jour		130	2915	3045	X			à évaluer		-	à déterminer	
					phase 4 : piste cyclable dans le secteur Alpha, entre Chauveau et Couture, échéance à déterminer			981	981	X			à évaluer			à déterminer	conditionnel au développement du secteur Alpha, PAE en cours
					phase 5 : piste cyclable dans le secteur Alpha, entre Gastonguay et route Sainte-Geneviève, échéance à déterminer	300		1600	1900	X			à évaluer			à déterminer	conditionnel au développement du secteur Alpha, PAE en cours
					phase 6 : bandes cyclables sur Pie XI Sud et Sainte-Geneviève, entre Pierre-Mercure et l'échangeur Henri IV		657		657	X			à évaluer	2008		à déterminer	franchissement de l'autoroute Henri IV à sécuriser
14	Corridor	Axe Charest Ouest/Frank-Carrel	du Versant-Nord / Montmagny	1	phase 1 : bandes cyclables sur Frank-Carrel		3010		3010	X		X	à évaluer	2008	2008	à déterminer	négociation à engager avec le MTQ pour l'aménagement de l'intersection avec l'avenue Saint-Sacrement, évaluer la poursuite d'une voie cyclable en direction du centre-ville dans le cadre de l'étude de requalification de Charest Ouest, échéance à confirmer
					phase 2 : piste cyclable sur le boulevard Charest Ouest, entre Montmagny et Saint-Sacrement			1600	1600	X			à évaluer			à déterminer	

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires		
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux			
										PTI-AT	PTI-ING	Autre							
15	Corridor	Corridor du Littoral	Côte Ross à chemin Saint-Louis	1	phase 1 : piste cyclable le long de la voie ferrée, de la côte Ross à l'avenue des Hôtels			1666	1666	X		X	700 000,00	2007	2007	2009	estimation totale de 1,9 M\$ dont participation Ville de 700000\$, cofinancement Ville / MTQ (425 000\$) / CCNQ		
					phase 2 : réfection de la piste cyclable existante à l'intersection avec la gare de triage du CN						X		à évaluer	2007	2007	2009	mise aux nouvelles normes de sécurité exigées par le Canadien National		
					phase 3 : piste cyclable sur l'avenue des Hôtels			595	595	X		X	à évaluer	2008	-	2009	projet inscrit au PTI Aménagement du territoire 2007-2009 avec l'accès à la baie de Beauport et la requalification des bretelles Dufferin-Montmorency pour un budget total de 16 M\$		
					phase 4 : piste cyclable de Mailloux à D'Estimauville			566	566	X	X		à évaluer		-	à déterminer	remplacement de la bande cyclable existante		
16	Corridor	Chemin des Quatre-Bourgeois	de Versant-Nord à St-Jean-Bosco	1	phase 1 : piste cyclable de Pie XII à Marly (lien Marly-des-Verrières)			1250	1250	X	X		à évaluer		-	à déterminer	corridor principal E-O du secteur Sud, géométrie existante à réviser		
					phase 2 : piste cyclable de Marly au chemin Sainte-Foy			885	885	X	X		à évaluer	2007	-	à déterminer	corridor principal E-O du secteur Sud		
					phase 1 : piste cyclable entre des Platanes et de la Fortune			340	340	X			à évaluer			à déterminer	à intégrer au PAE du secteur de développement potentiel de Charlesbourg est		
17	Corridor	Charlesbourg est	Boul. Henri-Bourassa à Loiret (par des Platanes, Mathieu, 10e Avenue Est et 60e Rue E.)	1	phase 2 : chaussées désignées sur des Acadiens, de la Fortune et des Platanes nord	871			871	X	X		à évaluer		-	à déterminer	à réaliser après l'aménagement de la phase 1		
					bandes cyclables			2641	2641	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser		
18	Corridor	Axe boulevard de la Chaudière / Blaise-Pascal	Rue Saint-Félix à la piste existante sur Blaise-Pascal	2	chaussées désignées sur Maurice-Bourget et Capitaine-Bernier et bande cyclable sur Blaise Pascal	1400	1500		2900	X			à évaluer	2008	-	2009			
19	Corridor	Axe Maurice-Bourget/Capitaine-Bernier/Blaise-Pascal		2	piste cyclable				5700	5700	X	X		à évaluer			à déterminer	intégré à l'étude de requalification du boulevard Sainte-Anne	
21	Corridor	Axe du boulevard Raymond	Avenue Sainte-Thérèse à boul. des Chutes	2	phase 1 : bandes cyclables sur Labelle, entre des Chutes et le viaduc de Labelle			1055	1055	X				à évaluer	2008	-	2009	à réaliser après l'aménagement des bandes cyclables sur le boulevard des Chutes	
					phase 2 : piste cyclable sur Raymond, entre Adanac et le viaduc Labelle					417	417	X	X		à évaluer			à déterminer	échancier à confirmer
					phase 3 : piste cyclable sur Gabrielle-d'Anneville, Armand-Paris et Adanac					1330	1330	X	X		à évaluer			à déterminer	échancier à confirmer
					phase 4 : piste cyclable entre Jack-Monoloy et Sainte-Thérèse					1217	1217	X	X		à évaluer			à déterminer	
22	Corridor	Axe nord-sud / Corridor des Beauportois à boul. Sainte-Anne	de Saint-David à boul. Ste-Anne	2	chaussées désignées sur Saint-David, Arthur-Grenier, Robert-Giffard, du Sanctuaire	1436			1436	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser		

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires	
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux		
										PTI-AT	PTI-ING	Autre						
23	Corridor	Boulevard Saint-Jacques (tronçon nord)	Avenue Chauveau au Corridor des Cheminots	2	phase 1 : piste cyclable entre Philippe-Pasquier et de la Falaise			1300	1300	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à déterminer, alternative à évaluer sur Ernest-Renaud, Lessard et la passerelle Pincourt	
					phase 2 : chaussée désignée entre de la Falaise et le Corridor des Cheminots	700			700	X			à évaluer			à déterminer	marquage à réaliser après la phase 1, négociations à engager avec les Premières Nations pour la section comprise sur leur territoire	
					phase 3 : piste cyclable entre Claisse et de Celles				970	970	X	X		à évaluer			à déterminer	bandes cyclables à remplacer par une piste
					phase 4 : piste cyclable entre Rive-Boisée Nord et Chauveau				590	590	X	X		à évaluer			à déterminer	remplacement de la bande existante par une piste
24	Corridor	Axe de la Faune - des Sommeliers	Boulevard Henri-Bourassa à l'avenue Lapierre / Corridor des Cheminots	2	phase 1 : chaussée désignée sur des Sommeliers entre Lapierre et Saint-Julien et sur Saint-Julien entre des Sommeliers et de la Faune	1700			1700	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
					phase 2 : piste cyclable sur de la Faune de Saint-Julien à du Zoo et bandes cyclables sur du Zoo de la Faune à Henri Bourassa				2700	2700	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à confirmer
25	Corridor	Lien base de plein de Sainte-Foy / Parc Technologique	Blaise-Pascal à boul. du Parc Technologique	2	phase 1 : piste cyclable dans la Base de plein air de Sainte-Foy			700	700	X		X	à évaluer		2008		à déterminer	négociations à engager pour ouvrir un accès cyclable sur un terrain privé à l'est de la Base via John-Molson, à intégrer à la mise en œuvre du Plan directeur de la Base de plein air de Sainte-Foy, échéance à confirmer
					phase 2 : piste cyclable sur Einstein et John-Molson entre le Parc technologique et l'accès est de la Base de plein air, échéance à confirmer				1300	1300	X			à évaluer		-	à déterminer	
26	Corridor	Boulevard des Chutes	Avenue Royale à François-de-Laval	2	phase 1 : chaussée désignée de François-De-Laval à du Fargy	671			671	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
					phase 2 : bandes cyclables sur tout le boulevard				4829	4829	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
27	Corridor	Rue Michelet	de Masson à Laurin	2	chaussée désignée	395			395	X			à évaluer	2008	-	2009	bouclage de l'axe E-O desservant L'Ancienne-Lorette	
28	Corridor	Boulevard W.-Hamel (tronçon est)	Duplessis au Rang Saint-Ange	2	phase 1 : piste cyclable entre Duplessis et Claude-Jutra			185	185	X	X		à évaluer			à déterminer	aménagement de 185 m de piste cyclable unidirectionnelle sur Wilfrid-Hamel	
					phase 2 : bandes cyclables entre la route Jean-Gauvin et le rang Saint-Ange				665	665	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser après la phase 1
29	Corridor	Avenue Laurin	de Masson à Michelet	3	chaussée désignée sur Laurin et piste cyclable entre Laurin et Masson	565		335	900	X	X		à évaluer			à déterminer	solution alternative à l'aménagement de bandes cyclables sur le boulevard Masson	
30	Corridor	Rue de l'Isère - Clairbonne	Atrium / Cheminots	2	chaussée désignée et piste cyclable	330		14	344	X			6 000,00	2007	-	2009	sur de l'Isère, travaux estimés à 6000 \$	
Corridor		Total à réaliser				16308	31842	49717	97867									

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement			Mise en œuvre			Commentaires				
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition		Travaux			
										PTI-AT	PTI-ING	Autre								
31	Promenade	Chemin Saint-Louis	Avenue des Hôtels à boul Laurier	1	phase 1 : chaussée désignée rue de Bergerville	750			750	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser			
					phase 2 : bandes cyclables sur chemin Saint-Louis, entre Charles-Huot et Jean-De-Quen															acquisitions de terrains à négocier, aménagement à réaliser en fonction des réfections prévues par le Service de l'ingénierie, échéance à confirmer
32	Promenade	Promenade de la Rivière Saint-Charles aux Plaines d'Abraham	Saint-Vallier Est / Du Pont / Lavigueur et Sainte-Claire / Crémazie / de Bourlamaque / Côte Badelard	1	phase 1 : chaussées désignées entre la rivière Saint-Charles et le bas de la falaise et entre Lavigueur et les Plaines d'Abraham	4290			4290	X	X		à évaluer	2008	-	à déterminer	section sur Lavigueur intégrée au projet de chaussée partagée sur cette artère, inscrite au PTI Aménagement du territoire 2009			
					phase 2 : lien mécanique Haute-Ville/Basse-Ville							X		X	-	-	-	projet intégré au projet de requalification des bretelles Dufferin-Montmorency (voir action		
					phase 3 : chaussée partagée sur la rue Sainte-Claire	290			290					X		à évaluer	2008	-	2009	inscrit au PTI 2009 du Service de l'ingénierie
33	Promenade	Avenue d'Estimauville	Rue Anne-Audet à la Baie de Beauport	1	phase 1 : piste cyclable, accès à la Baie de Beauport sur les terrains du MTQ et du CN				300	300	X		X	à évaluer			à déterminer	Entente tripartite CCNQ-MTQ-Ville, la CCNQ est maître d'œuvre du projet, inscrit au PTI 2007-2009 Aménagement du territoire (731073-A) pour un budget global de 10 M\$ (dont 2 M\$ Ville)		
					phase 2 : piste cyclable sur d'Estimauville, de l'accès à la Baie de Beauport à Canardière														intégré au projet de requalification du secteur d'Estimauville, échéance à confirmer	
					phase 3 : piste cyclable sur d'Estimauville, de Canardière à Alexandra															échéance à confirmer
34	Promenade	Rue Provancher	Côte de Cap-Rouge à Juchereau-Duchesnay	2	Chaussée désignée et piste cyclable	255			175	430	X					à évaluer	2008	2008	à déterminer	négociation à engager avec la Commission scolaire des Découvreurs pour le tronçon en piste

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
35	Promenade	Axe Loiret / Domaine Maizerets	Avenue des Platanes à l'avenue D'Estimauville	2	phase 1 : piste cyclable sur Loiret de Verreault à l'emprise d'Hydro-Québec			905	905	X			à évaluer	2008	-	à déterminer	intégré à l'ouverture du boulevard dans le développement de Cominar
					phase 2 : piste cyclable de l'emprise d'Hydro-Québec à Château-Bigot			630	630	X	X		à évaluer		2008	à déterminer	échancier à confirmer
					phase 3 : piste cyclable de Chamonix à Louis XIV			570	570	X	X		à évaluer			à déterminer	
					phase 4 : piste cyclable de la rivière des Commissaires au chemin de l'Aqueduc			1000	1000	X	X		à évaluer			à déterminer	
					phase 5 : piste cyclable du chemin de l'Aqueduc à l'avenue des Platanes			1000	1000	X	X		à évaluer			à déterminer	projet intégré au PAE du secteur de développement de Charlesbourg est
					phase 6 : chaussée désignée sur Saint-Samuel de Chamonix au chemin du Petit Village et piste cyclable sur le chemin du Petit-Village	2200		200	2400	X			à évaluer			à déterminer	à réaliser après l'aménagement de la piste cyclable sur D'Estimauville
					phase 7 : bandes cyclables sur Monseigneur-Gosselin et Loiret entre 24e Rue et chemin du Petit-Village			1505	1505	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
36	Promenade	Boulevard Auclair / Claude-Jutra	Odette-Oligny à Claude-Jutra	2	piste cyclable de Gaudarville à Claude-Jutra			225	225	X		150 000,00	2007	-	2009	géométrie en cours d'étude, demande de l'arrondissement Laurentien	
37	Promenade	Lac Saint-Charles Est-Ouest	boul. Henri-Bourassa à boul. Valcartier (par Pierre-Verret / Lepire / des Caryers)	2	phase 1 : chaussée désignée sur des Caryers et des Eaux-Fraîches, bandes cyclables sur Lepire, chaussée désignée sur l'avenue du Lac-Saint-Charles entre Lepire et Jacques-Bédard et bandes cyclables sur Jacques-Bédard, de l'avenue du Lac Saint-Charles à la rue des Écoliers	2200	1440		3640	X			à évaluer	2008		à déterminer	servitude ou acquisition à négocier sur des Caryers
					phase 2 : bandes cyclables sur Jacques-Bédard entre la rivière Saint-Charles et la rue du Monarque, piste cyclable entre la rue du Monarque et la rue Pierre-Verret, chaussée désignée sur Pierre-Verret	1200	860	600	2660	X			à évaluer	2008		à déterminer	négociations à engager avec le golf "du Monarque"
38	Promenade	Lepire Ouest	de la Colline à Valcartier	2	bandes cyclables		2800		2800	X	X		à évaluer	2008	-	à déterminer	Bande cyclable à réaliser dans le cadre du prolongement de la rue Lepire
39	Promenade	Route de l'Aéroport	Route Sainte-Geneviève à Chemin de Bélair	2	phase 1 : bande bidirectionnelle à transformer en bandes unidirectionnelles		5895		5895	X			à évaluer	2008	-	à déterminer	à mettre aux nouvelles normes de sécurité du MTQ
			Sainte-Geneviève à Wilfrid-Hamel		phase 2 ; bandes cyclables		6000		6000	X			à évaluer			à déterminer	
40	Promenade	Chemin du Mont-Bélair / Avenue de la Montagne Ouest	Route de l'Aéroport au Mont-Bélair	2	chaussée désignée jusqu'au Mont-Bélair	4000	2775		6775	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
41	Promenade	Boulevard du Lac	Boul. Henri-Bourassa à Lac-Beauport	3	chaussée désignée sur Bernier est, bandes cyclables sur le boulevard du Lac	1500	2000		3500	X			à évaluer	2008	-	2009	accès à la bande cyclable du tour du lac à Lac-Beauport, marquage à réaliser

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
42	Promenade	Boulevard de la Colline	Corridor des Cheminots à Lepire	3	phase 1 : bandes cyclables de la Faune à des Merisiers		2900		2900	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser, s'assurer d'un nettoyage régulier des accotements
					phase 2 : bandes cyclables de la Faune au corridor des Cheminots		775		775	X			à évaluer			à déterminer	accotement à asphalter, échéance à confirmer
43	Promenade	Avenue Notre-Dame	Route de l'Aéroport à limite avec Saint-Augustin	3	accotement à asphalter		7000		7000	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à déterminer
44	Promenade	Rang Saint-Ange	Boul. Hamel à limite avec Saint-Augustin	3	accotement à asphalter		4000		4000	X			à évaluer		-	à déterminer	pétition déposée au Conseil de quartier, échéance à déterminer
45	Promenade	Chemin de Bélair	Route de l'aéroport à limite de la ville	3	accotement à asphalter	6445			6445	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à déterminer
46	Promenade	Boulevard Raymond (tronçon nord)	Avenue Sainte-Thérèse à Sainte-Brigitte-de-Laval	3	bandes cyclables		5485		5485	X			à évaluer	2008	2008	à déterminer	se raccordant à l'accotement cyclable du boulevard Raymond appartenant au MTQ
47	Promenade	Rivière Montmorency / des Sablonnières	Rue de la Sérénité à des Sablonnières	3	piste cyclable et chaussée désignée	200		4000	4200	X		X	à évaluer			à déterminer	intégrer au projet de mise en valeur de la Montmorency par le Conseil de bassin de la rivière Montmorency, échéance à déterminer
48	Promenade	Chemin du Lac-des-Roches	Boul. Raymond au boul. Loiret	3	chaussées désignée sur le chemin du Lac, la concession Sainte-Marie et le chemin de l'Aqueduc			10000	10000	X	X		à évaluer			à déterminer	projet en partie sur des chaussées asphaltées existantes interdites à la circulation automobile des non-résidents, échéance à déterminer
49	Promenade	Secteur de la rivière Montmorency nord	Entre boulevard Raymond et la limite de Boischâtel	3	phase 1 : chaussées désignées rue des Trois-Saults	2100			2100	X			à évaluer			à déterminer	
					phase 2 : bandes cyclables sur le boulevard Raymond et chaussée désignée sur le sentier du pont de motoneige	1300	400		1700	X	X		à évaluer			à déterminer	le pavage du sentier est à refaire au complet. Négociation avec l'association propriétaire du pont à motoneiges
					phase 3 : piste cyclable le long de la rivière Montmorency entre des Trois-Saults et le sentier de motoneige			800	800	X			à évaluer			à déterminer	négociations à engager avec les propriétaires de terrains privés
50	Promenade	Boulevard Valcartier / rue de la Rivière-Nelson	Corridor des Cheminots à limite de la ville (Sainte-Catherine)	3	bandes cyclables sur Petit-Vallon, de la Riv-Nelson et Valcartier		6222		6222	X			à évaluer			à déterminer	élargissement à compléter sur la rue de la Rivière-Nelson à l'extrême est
51	Promenade	Route Jean-Gauvin	Rue du Domaine à de la Montagne Ouest	3	chaussée désignée entre l'avenue Notre-Dame et le chemin du Mont-Bélair	4500	4800		9300	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
52	Promenade	Lac Saint-Charles Nord-Sud	Rue Jacques-Bédard à des Épinettes-Rouges (par des Écoliers / Delage)	3	chaussées désignée sur des Épinettes - Rouges, piste cyclable sur le terrain de la Ville	2000		1700	3700	X			à évaluer		-	à déterminer	valider avec le Service de l'environnement l'aménagement d'une piste contournant une tourbière, échéance à déterminer
	Promenade	Total à réaliser				33230	55637	23831	112698								

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires	
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux		
										PTI-AT	PTI-ING	Autre						
53	Lien de quartier	Axe Père-Marquette		1	phase 1 : piste cyclable sur les terrains du collège Bellevue			500	500	X			à évaluer	2008	2008	2009	géométrie en cours d'étude	
					phase 2 : piste cyclable sur les terrains du collège Saint-Charles-Garnier			255	255	X			à évaluer	2008	2008	2009	à négocier avec le Collège sur proposition de la Ville	
					phase 3 : chaussée désignée sur Crémazie, Lockwell, Turnbull et piste cyclable sur René-Lévesque Est	1935			1935	X	X		à évaluer				voir le PTI ingénierie pour l'échéance définitive	
54	Lien de quartier	Axes Saint-Sacrement - Vieux-Port dir. Est	Joffre/Hôpital Saint-Sacrement/Côte de la Pente-Douce aux bretelles Dufferin	1	phase 1 : piste cyclable côte de la Pente Douce et chaussée désignée sur Calixa-Lavallée	240	145	335	720	X		X	à confirmer	2007	-	2008	projet intégré au projet de Métrobus du RTC, aménagement global de la côte estimé à 1,1 M\$ financé par le RTC	
					phase 2 : Chaussées désignées sur Arago et Saint-Vallier Est	2323			2323				à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
					phase 3 : Hôpital Saint-Sacrement/Cité Verte/Joffre	600		100	700	X	X		à évaluer			à déterminer	négociations à engager avec l'hôpital, piste cyclable à aménager dans le cadre du projet de la Cité Verte	
55	Lien de quartier	Axes Saint-Sacrement - Vieux-Port dir. Ouest	Côte de la Pente-Douce aux bretelles Dufferin	1	chaussées désignées	2925			2925	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
56	Lien de quartier	Axe de l'Église N-S	de Versant Nord à Corridor du Littoral	1	phase 1 : bandes cyclables sur la route de l'Église, entre le chemin Sainte-Foy et le chemin des Quatre-Bourgeois		605		605	X			à évaluer	2007	-	2009	marquage à réaliser	
					phase 2 : bandes cyclables entre Quatre Bourgeois et Laurier			1145		1145	X			à évaluer			à déterminer	bandes cyclables ou élargissement des voies réservées du RTC existantes à évaluer
					phase 3 : chaussée désignée sur de l'Église, entre corridor du Littoral et boulevard Laurier	1670			1670	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser après l'aménagement de la piste du Corridor du Littoral	
					phase 4 : chaussée désignée sur Jacques-Berthiaume et Lamberville et bandes cyclables sur Chanoine-Scott entre Lamberville et du Versant Nord	550	280		830	X			à évaluer			à déterminer	bande cyclable à évaluer sur Chanoine-Scott	
57	Lien de quartier	Axe quartier St-Louis E-O	de Chanoine-Morel à Lavigerie	1	chaussées désignées sur Lavigerie (de chemin Saint-Louis à Hochelaga), Des Grondines, Carswell, Général-Tremblay, Julien-Green, Jean-Brillant, Marie-Victorin	2615			2615	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	
58	Lien de quartier	Axe Pointe-aux-Lièvres - St-Roch	Rue de la Pointe-aux-Lièvres à Arago (par rue Lee, Parc Victoria, rue Caron)	1	phase 1 : bande cyclable sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres, chaussée désignée sur la rue Lee	290	250		540	X			à évaluer	2007	-	2009	projet de Parc de la Pointe-aux-Lièvres, 2 M\$ inscrit au PTI-AT 2008 pour sentiers et plantations (resp. Peter Murphy), 1 M\$ inscrit au PTI-AT 2009	
					phase 2 : chaussées désignées sur la côte Badélard, les rues Caron, Prince-Édouard et Saint-Anselme	900			900	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser	

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
					phase 3 : piste cyclable dans le parc Victoria			750	750	X		X	à évaluer		-	à déterminer	valider avec l'arrondissement de La Cité les projets de modification dans le parc
59	Lien de quartier	Axe St-Sauveur E-O	Rivière Saint-Charles (de Verdun) au Parc-Victoria (des Embarcations)	1	chaussées désignées	2285			2285	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
60	Lien de quartier	Axe Duchesneau N-S	de Hochelaga à Versant-Nord	2	bandes cyclables et chaussées désignées	1245	1490		2735	X			à évaluer		-	2009	sur Duchesneau, bandes cyclables déjà désignée dans le règlement de l'ancienne Ville de Sainte-Foy, marquage à réaliser
61	Lien de quartier	Axe Vanier/Limoilou	de Victor-Delamare à du Colisée	2	piste cyclable le long de l'emprise du CN			1500	1500	X			à évaluer			à déterminer	négociations à engager avec le CN pour l'utilisation de la structure du pont ferré existant et de l'emprise latérale aux voies ferrées
62	Lien de quartier	Axe Vieux-Limoilou - Maizerets	Boul. des Alliés à l'avenue Mailloux (par 22e Rue et Desroches)	2	phase 1 : chaussée désignée sur Des Alliés ouest	185			185	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
					phase 2 : piste cyclable sur l'emprise de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus			230	230	X			à évaluer	2008	2008	à déterminer	négociation à engager avec l'hôpital
					phase 3 : chaussées désignée sur 22e Rue, Desroches de Vitré à Monseigneur-Gosselin	785			785	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser après la phase 2
63	Lien de quartier	Axe Vieux-Limoilou E-O	Parc Cartier-Brébeuf à 8e Avenue	2	chaussées désignées sur 13ième Rue, 14ième Rue et de L'Espinay	2130			2130	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
64	Lien de quartier	Axe Loretteville E-O	Route Penney à Wendake (boul. des Cimes et boul. des Étudiants)	2	bandes cyclables et chaussées désignées	1740	1665		3405	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
65	Lien de quartier	Chemin Sainte-Foy	Louis-Francoeur / Duchesneau	2	phase 1 : bandes cyclables		2855		2855	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
					phase 2 : piste cyclable entre la piste se terminant à Saint-Jean-Bosco et Émile-Côté			570	570	X	X		à évaluer			à déterminer	Concept à élaborer par un consultant (étude de réaménagement du Chemin Sainte-Foy en 2007)
66	Lien de quartier	Secteur de l'Entente/F.X Garneau/Saint-Sacrement	Chapdelaine/Myrand/Boivin/Louis-Joliet/Laurentienne/Richer/Bail largé	2	phase 1 : chaussées désignées sur toutes les portions de rues existantes et piste cyclable dans le projet du Pacte Myrand	2700		400	3100	X			à évaluer			à déterminer	Le projet Pacte Myrand prévoit une liaison cyclable entre le campus de l'Université Laval et la rue Myrand
					phase 2 : piste cyclable sur la côte Saint Sacrement et chaussée désignée sur le boulevard de l'Entente	200		500	700	X			à évaluer			à déterminer	
67	Lien de quartier	Noeud Parc-Victoria	Riv. St-Charles / Passerelle des Embarcations / Passerelle rue Lee	2	phase 1 : piste cyclable à compléter entre Simon-Napoléon-Parent et Père-Lacombe			652	652	X	X	X	à évaluer			à déterminer	échéance à confirmer
					phase 2 : piste cyclable sur Robert-Rumilly			565	565	X	X	X	à évaluer	2008	-	à déterminer	valider avec l'arrondissement de La Cité les projets de modification dans le parc, échéance à confirmer
68	Lien de quartier	Axe Loretteville N-S	Rue de l'Hôpital (de du Golf à Chauveau)	2	chaussées désignées rue de l'Hôpital et du Golf	2950			2950	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
69	Lien de quartier	Axe Francheville	des Chutes / Corridor du Littoral	2	chaussée désignée jusqu'au Corridor du Littoral	1330			1330	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
70	Lien de quartier	Avenue Le Gendre	Le Gendre / Auclair	2	piste cyclable avenue Le Gendre			560	560	X	X		à évaluer	2007	-	à déterminer	inscrit au PTI ingénierie 2007
71	Lien de quartier	Axe St-Sauveur N-S	de la Pente-Douce à la rivière Saint-Charles (rues Montmagny et Courcelette)	2	chaussées désignées	1375			1375	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
72	Lien de quartier	Avenue Larue	Adanac / Royale	2	phase 1 : bandes cyclables entre chemin Royal et Louis XIV		1650		1650	X			à évaluer	2008	-	2009	projet jugé prioritaire par l'arrondissement de Beauport
					phase 2 : piste cyclable entre Louis XIV et Adanac			1190	1190	X	X		à évaluer			à déterminer	
73	Lien de quartier	4e Avenue	24e Rue / rivière Saint-Charles	2	bandes cyclables et chaussée désignée		2160		2160	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser uniquement dans le cas où il est impossible de maintenir une voie cyclable sur 8e
74	Lien de quartier	Axe Galvani / Nicolas-Pinel	du Versant-Nord / Nérée-Tremblay	2	chaussées désignées	1050			1050	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
75	Lien de quartier	Boulevard Sainte-Anne	Mailloux / d'Estimaerville	2	piste cyclable		510		510	X	X		à évaluer			à déterminer	intégré à l'étude de requalification du boulevard Sainte-Anne, échéance à confirmer
76	Lien de quartier	Réseau Duberger (ouest de R.-Bourassa)	Rues Lemieux, Claisse, etc.	2	chaussées désignées	2945			2945	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
77	Lien de quartier	Orsainville E-O	des Fauvettes à boul. du Loiret	2	piste cyclable et chaussées désignées sur des Pinsons et des Pâquerettes	2340		435	2775	X			à évaluer	2008	2008	à déterminer	négociations à engager avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour la section en piste cyclable sur le terrain des écoles
78	Lien de quartier	Axe les Sources	de Rivière du Cap-Rouge à Jean-Gauvin/de l'Hétrière	3	chaussées désignées rues Charles-Albanel, Robert-L.-Séguin	1265			1265	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
79	Lien de quartier	Rue de la Trinité - de la Vérendrye	Corridor des Cheminots / Montmorency	3	chaussée désignée	600			600	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
80	Lien de quartier	Boulevard des Gradins	Bouvier / Cheminots	3	phase 1 : piste cyclable de Lebourgneuf aux Cheminots			545	545	X	X		à évaluer	2007	-	à déterminer	80m réalisés en 2007 depuis la piste de Lebourgneuf
					phase 2 : piste cyclable de Lebourgneuf à Bouvier			1170	1170	X	X		à évaluer		-	à déterminer	échéance à déterminer selon l'inscription au PTI du Service de l'ingénierie
81	Lien de quartier	Parc Chauveau	Polyvalente Neufchâtel / Saint-Jacques	3	piste cyclable			1500	1500	X			à évaluer	2007	-	à déterminer	intégrée au projet d'aménagement du Parc, incluant l'aménagement d'une passerelle cyclo-pédestre, échéance à confirmer
82	Lien de quartier	Promenade-des-Sœurs	Jean-Gauvin - Onésime-Voyer	3	asphaltage piste cyclable et modification d'une bande bidirectionnelle existante en piste cyclable, échéance à confirmer			680	680	X	X		à évaluer	2007	-	à confirmer	travaux en cours, Service de l'ingénierie. Asphaltage à réaliser
83	Lien de quartier	Avenue des Braves	de la Pente-Douce / Grande-Allée	3	chaussée désignée	1016			1016	X			à évaluer	2008	2008	2009	négociations à engager avec la Commission des Champs de Bataille Nationaux, ajouter un dalot dans l'escalier nord

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
84	Lien de quartier	Avenue Joseph-Casavant , rue Clemenceau et rue Adrien-Dufresne	Clemenceau / St-Joseph / Saint-David	3	piste cyclable			2165	2165	X	X		à évaluer			à déterminer	intégrée au prolongement de Adrien-Dufresne dans le parc industriel de Beauport, échéance à déterminer
85	Lien de quartier	Rue Fréchette	des Pins-Gris / Lapierre (par des Émilios)	3	chaussée désignée	1315			1315	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
86	Lien de quartier	Rue Hélène-Paradis / Verreault	de Mathieu à Loiret	3	chaussée désignée	765			765	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
87	Lien de quartier	Les Méandres	de Saint-Jacques à R.- Bourassa (rues de la Broussaille, de la Belle-Arrivée, Rive-Boisée, etc.)	3	chaussée désignée et piste cyclable	2860		200	3060	X			à évaluer	2008		à déterminer	piste cyclable se raccordant à Robert-Bourassa via la rue Beauvoir
88	Lien de quartier	Rue Mendel	de la Chaudière / Pie-XII	3	piste cyclable			800	800	X	X		à évaluer			à déterminer	intégrée au projet d'ouverture de rue dans le secteur Chaudière, échéance à confirmer. Longueur du tronçon sujet à changement
89	Lien de quartier	Avenue Marguerite- Bourgeois	de Callières / Laurier	3	chaussée désignée	475			475	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
90	Lien de quartier	Avenue Banville / Costebelle	de l'Ormière / Duclaux	3	chaussées désignées sur Banville, Duclaux et Costebelle et passerelle cyclo- pédestre sur la Saint-Charles	3500			3500	X			1 300 000,00	2007	-	2009	projet de passerelle cyclo- pédestre estimé à 1,3 M\$. Inscrit au PTI-AT 2008 (non imputable au budget du réseau cyclable)
91	Lien de quartier	Boulevard Louis-XIV	Corridor des Beauportois / Larue	3	piste cyclable			1235	1235	X			à évaluer		2008	à déterminer	échéance à déterminer, priorité pour l'arrondissement, négociations à engager pour les terrains au nord et au sud du tronçon projeté
92	Lien de quartier	Boulevard Johnny-Parent et rue Lessard	de l'Hôpital / Robert-Bourassa	3	bandes cyclables sur Johnny-Parent et piste cyclable sur la section entre Saint- Jacques et Robert-Bourassa		1056	576	1632	X			à évaluer			à déterminer	Projet de développement à l'étude pour la section entre Saint- Jacques et Robert-Bourassa
93	Lien de quartier	Lien du secteur Campanile	Ch. Ste-Foy / des Quatre- Bourgeois / Chemin Saint- Louis	3	chaussées désignées sur Laudance, Boisés des Compagnons et Valentin Louis	1755			1755	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser après l'achèvement de la piste cyclable sur Quatre-Bourgeois ou de la bande sur chemin Sainte-Foy
94	Lien de quartier	Axe Périgord - Corridor HQ	de De Laval à boul. du Loiret	3	phase 1 : piste cyclable sur Périgord, entre des Fauvettes et la courbe			385	385	X	X		à évaluer	2006	-	2007	Budget de 1,47 M\$ au PTI ingénierie 2007, réalisée
					phase 2 : piste cyclable sur Périgord entre la courbe et de Laval			650	650	X	X		à évaluer	2007	-	2008	inscrit au PTI ingénierie 2008 de la courbe à Jean-Talon Ouest
					phase 3 : piste cyclable sur le corridor Hydro-Québec entre Henri-Bourassa et Loiret			1405	1405	X			à évaluer		2008	à déterminer	négociations à engager avec Hydro-Québec, échéance à déterminer
95	Lien de quartier	Rue de l'Amazone - de Amirauté	Blain / Armand-Viau	3	chaussée désignée	945			945	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser après l'aménagement de la piste cyclable sur la rue Armand-Viau
96	Lien de quartier	Boulevard W.-Hamel (tronçon ouest)	Rang Saint-Ange / Chemin du Lac	3	bandes cyclables		1665		1665	X			à évaluer	2008	-	2009	inscrit au PTI 2009 de l'ingénierie de Pierre-Drolet au 8516 W.Hamel, marquage à réaliser

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
97	Lien de quartier	Boucle Saint-Émile	Rues Saint-Julien, de Vénus, Dubois, Soret	3	bandes cyclables, chaussées désignées	3127	1250		4377	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
98	Lien de quartier	Rue de la Concorde	des Peupliers Ouest / 41e Rue Ouest	3	chaussée désignée	575			575	X			à évaluer			à déterminer	marquage à réaliser après l'achèvement de la piste cyclable sur 41e Rue Est
99	Lien de quartier	Rue Jean-XXIII	Larue / des Chutes (via Royale et Louis-XIV)	3	chaussée désignée	1475			1475	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
100	Lien de quartier	Avenue Painchaud	Hélène-Boullé / Laurier	3	chaussée désignée	875			875	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
101	Lien de quartier	Rue Saint-Amable		3	chaussée désignée	650			650	X			à évaluer	2008	-	2009	rue à sens unique
102	Lien de quartier	Axe Sainte-Thérèse	de Raymond à C. des Beauportois (avenue Sainte-Thérèse, rue du Sénégal et Montpellier)	3	bandes cyclables et chaussées désignées	645	3070		3715	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
103	Lien de quartier	Rue Bessette	Ste-Thérèse / Corridor des Beauportois	3	chaussée désignée	1425			1425	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
104	Lien de quartier	Rue Beaucage	Père-Lelièvre / rue Fleur-de-Lys (station 802)	3	bandes cyclables		1435		1435	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
105	Lien de quartier	Réseau Duberger (est de R.-Bourassa)	Rue Careau à Père-Lelièvre et Pierre-Bertrand	3	chaussées désignées et piste cyclable sur rue des Géraniums, corridor HQ jusqu'à la rue Labranche	1425		1900	3325	X			à évaluer			à déterminer	piste cyclable dans le corridor d'Hydro-Québec à réaliser après l'aménagement de la piste sur Pierre-Bertrand, échéance à confirmer
106	Lien de quartier	Rue de Panama	Lien cyclo-piéton Chauveau-Panama / de Carthagène /ruisseau Beaudin	3	chaussée désignée sur Panama et piste cyclable le long du ruisseau Beaudin	475			475	X			à évaluer	2008		à déterminer	vérifier l'accord du Service de l'environnement pour la piste le long du ruisseau
107	Lien de quartier	Le Mesnil E-O	Robert-Bourassa à Pierre-Bertrand	3	piste cyclable sur La Morille et chaussées désignées sur Le Mesnil et Larche	570		550	1120	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à déterminer
108	Lien de quartier	Axe Rhéaume / Alexandra	de Monseigneur-Gosselin à Bourg-Royal	3	chaussées désignées sur Rhéaume et Alexandra	1420			1420	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser
109	Lien de quartier	Victor-Delamarre	de Pierre-Bertrand à Houde (par Glazier)	3	bande bidirectionnelle à transformer en bande unidirectionnelle		1205		1205	X			à évaluer	2008	-	à déterminer	mise aux nouvelles normes de sécurité du MTQ, marquage à réaliser
110	Lien de quartier	Route Sainte-Geneviève	de l'Aéroport / Pierre-Mercure	3	bandes cyclables		2275		2275	X			à évaluer		-	à déterminer	marquage à réaliser après l'aménagement du corridor N/S de Val-Bélair, échéance à confirmer
111	Lien de quartier	Rue Jean-Marchand	de l'Ornière / Henri IV	3	piste cyclable			1190	1190	X	X		à évaluer			à déterminer	échéance à déterminer
112	Lien de quartier	Réseau Bourg-Royal nord	Rues des Rubis, des Topazes et des Diamants	3	chaussées désignées et piste cyclable	2565			2565	X			à évaluer		2008	à déterminer	piste cyclable à confirmer dans le parc des Chrysolithes, servitude à négocier sur les terres agricoles coupant des Diamants, à réaliser après l'aménagement de la piste sur Loiret, échéance à confirmer
113	Lien de quartier	Rue Samson	Pierre-Bertrand / Plante	3	bandes cyclables	725			725	X			à évaluer			à déterminer	marquage à réaliser après l'aménagement de la piste cyclable sur Pierre-Bertrand, échéance à confirmer
114	Lien de quartier	Rue Louis-Francoeur	Chemin Sainte-Foy à chemin Saint-Louis	3	bandes cyclables		760		760	X			à évaluer	2008	-	2009	marquage à réaliser

ANNEXE
Propositions d'intervention

Projet #	Continuité cyclable	Nom de l'axe	Localisation	Priorité	Étapes de réalisation	à Faire (m)				Financement				Mise en œuvre			Commentaires
						CD	BC	PC	Total	Provenance			Montant en \$	Concept	Négociation ou acquisition	Travaux	
										PTI-AT	PTI-ING	Autre					
115	Lien de quartier	41e rue (Est et Ouest)	Gros-Pin / Corridor des Cheminots	3	piste cyclable			2050	2050	X			à évaluer		2008	à déterminer	négociations à engager avec Hydro-Québec, échéance à déterminer
116	Lien de quartier	Terrain des sœurs de Jésus-Marie	Chemin St-Louis / Falaise	3	chaussée désignée	775			775	X			à évaluer	2008	2008	2009	négociation à engager avec le nouveau propriétaire et les sœurs, marquage à réaliser
117	Lien de quartier	côte à Gignac	de Corridor du Littoral à chemin Saint-Louis		chaussée désignée	800			800	X			à évaluer	2008	-	2009	
118	Lien de quartier	Axe Drolet	de Chauveau à Saint-Charles	3	chaussée désignées et piste cyclable	950		225		X			à évaluer			à déterminer	
119	Lien de quartier	Secteur de l'Amiral	Quadrilatère de la Montagne Est/Pie-XI Sud/de l'Amiral/de l'Aéroport		bandes cyclables sur Chagall, de Colombo et Castel et pistes cyclables sur les autres voies projetées dans le développement		2100	2300	4400	X	X		à évaluer			à déterminer	voies cyclables à aménager dans le cadre du nouveau développement prévu dans ce secteur
120	Lien de quartier	Rue de la Rivière	de Jean-Gauvin à Provancher	3	chaussée désignée		1100		1100	X			à évaluer	2008	-	2009	
	Lien de quartier	Total à réaliser				70281	28671	28068	127020								
		Total général à réaliser				119819	116150	101616	337585								